

19 décembre 2015

Le Pingouin, N°2

La newsletter du Collectif de Associations Citoyennes, qui avance sur la banquise.

Malgré les conditions très difficiles, le Pingouin avance sur la banquise, engrange de la nourriture dans son bec généreux pour nourrir ses petits. Il vit et grandit grâce à la solidarité du groupe. Cette lettre mensuelle apporte aux membres et sympathisants actifs du CAC, en temps réel, quelques informations sur la vie du réseau, l'action citoyenne et sur des thèmes de fond ou d'actualité. Un lien permet d'accéder à la source de l'information et la consulter dans son intégralité.



État d'urgence associative et avenir de l'action citoyenne : réunion plénière le 16 janvier 2016

En l'espace de quelques semaines, les associations citoyennes ont été confrontées à 3 questions majeures qui mettent en jeu leur avenir :

- **la violence terroriste et l'instauration de l'état d'urgence**, qui posent la question des libertés publiques et associatives ;
- **la question écologique**, qui met en jeu à la fois la dégradation mortelle de notre environnement et la nécessité de changer de système au niveau politique, de mode de vie, de consommation et de production ;
- **le résultat des élections régionales**, qui pose des questions majeures pour l'action de nombreuses associations, mais aussi celle de la démocratie, et signe également la faillite d'une classe politique méprisante et manipulatrice.

A cela s'ajoutent **les effets très importants du plan de rigueur** et l'offensive pour imposer des **financements privés**, conjugués aux décisions de certaines collectivités. Mais parallèlement de nombreuses initiatives sont prises pour inventer de nouvelles formes d'actions citoyennes. Les associations citoyennes sont aujourd'hui en état d'urgence. Cet **état d'urgence associative** est une des dimensions de l'État d'urgence démocratique qui concerne toute la société. Comment faire face à la situation nouvelle en gardant nos projets ? Comment agir ensemble ? Pour y répondre, nous proposons de nous retrouver pour une :

Réunion plénière du collectif, le samedi 16 janvier

Ouverte à tous, adhérents et non adhérents, de 10h à 16h30, à Paris, à la FPH 38 rue Saint Sabin, 75011 Paris.

[Pour voir le programme et vous inscrire](#)

État d'urgence associative : les cas se multiplient

Nous voyons se multiplier depuis quelques jours les remises en cause d'actions associatives bien organisées, indispensables à la société, porteuse de sens et de citoyenneté. Les débats d'orientation budgétaire qui se déroulent dans les collectivités montrent que les situations difficiles vont se multiplier **dans les prochaines semaines**.

Face au déni du gouvernement, disant que « tout va très bien Madame la marquise », et que « l'emploi associatif se porte plutôt bien », nous projetons de **constituer un observatoire de l'état d'urgence associative, afin d'alerter l'opinion** au jour le jour sur les difficultés, les remises en cause, le nombre d'emplois supprimés, les fermetures d'associations. **Nous proposons à tous ceux qui le souhaitent de nous faire part de leur situation, par mail et de nous alerter sur les décisions budgétaires des collectivités.** Vos réponses contribueront également à alimenter la [cartocrise](#), qui donne une vue plus large de la situation, qui va se remplir avec les décisions budgétaires des collectivités à partir de janvier.

La prévention spécialisée des Yvelines supprimée dans 11 villes

Des bougies allumées le 18 décembre devant le Conseil départemental des Yvelines symbolisent les 3.500 jeunes qui ne seront plus suivis suite à la décision de ne plus subventionner l'éducation spécialisée dans 11 villes du département. L'intention de Pierre Bédier est claire « **le temps de la protection sociale façon après-guerre est terminé ...Sa fin doit être bien organisée** » Cette décision se traduit par la disparition de plusieurs associations locales de proximité et la perte d'une cinquantaine d'emplois qualifiés, avec les conséquences

désastreuses que l'on imagine sur les jeunes, les parents, le tissu social, le renforcement de la désespérance civique. Deux appels d'offres vont être lancés, au bénéfice de grosses structures qui travaillent à la chaîne, sans réel projet éducatif. La manifestation du 18 décembre a rassemblé un très large regroupement d'associations, de syndicats et de partis politiques. [Voir le communiqué commun](#) et le [message de soutien du CAC](#), qui a participé à la manifestation.

Essonne : Sollicités ferme ses portes

Le 31 décembre, Sollicités à Évry ferme ses portes, après avoir fait un travail hors du commun d'éducation à

l'environnement, de préparation de la transition écologique, d'appui aux politiques de réduction des dépenses d'énergie. Cette disparition d'une association autrefois très solide est la conséquence des changements à la tête de la ville de Viry-Châtillon et de l'agglo des Lacs de l'Essonne, de la lourdeur des programmes européens d'aide à l'environnement, mais aussi de la politique de l'ADEME, qui préfère aujourd'hui se limiter à la rénovation énergétique des logements. 7 emplois sont supprimés, mais surtout c'est toute une action en faveur de la transition écologique qui disparaît au moment même où le gouvernement appelle à réaliser les objectifs de la COP 21. [Voir la décision détaillée de Sollicités](#)

Béziers : disparition du centre social Devèze Arc-en-Ciel

Après la suppression de la subvention décidée par Robert Ménard, le maire de Béziers, le centre social Devèze Arc-en-Ciel située dans le quartier de la Devèze a fermé le 31 octobre 2015. Ce lieu d'accueil a durant plus de trente ans favorisé la rencontre et l'échange entre les personnes, quelle que soit leur origine et leur statut social. Il répondait aux besoins des familles, notamment les familles isolées, apportant de l'épanouissement dans ce quartier. 30 personnes perdent leur emploi (7 salariés à plein temps et 23 vacataires). [Voir la lettre ouverte](#)

L'action commune

De nombreuses associations citoyennes souhaitent s'organiser au niveau local pour résister et construire des alternatives, face à une situation qui s'aggrave. D'ores et déjà, une quinzaine de groupes ou collectifs locaux se sont constitués, et une vingtaine de correspondants sont prêts à relayer les informations et prendre des initiatives. Le CAC souhaite les accompagner et développer plus largement ce réseau de correspondants et de groupes ou collectif locaux. **Pour participer individuellement ou collectivement au réseau de correspondants**, il suffit de nous envoyer un message sur contact@associations-citoyennes.net. Nous prendrons contact avec vous.

Agir ensemble au niveau local : une gamme d'actions possibles

Le CAC propose une gamme d'actions possibles pour aider les associations à se mettre en réseau et agir ensemble, dans un document qui donne quelques pistes pour agir dans différents domaines : **information réciproque et relais des analyses du collectif, rôle d'alerte par rapport aux décisions de certaines collectivités, organisation de sessions locales de formation, soirées débats, échanges d'expériences et mutualisation des pratiques, participation aux démarches territoriales.** Pour chacune de ces pistes, des dossiers d'appui sont d'ores et déjà disponibles ou en préparation. Voir le document « [quelles actions possibles pour agir localement](#) » ici.

Des formations locales pour décrypter la circulaire Valls : c'est maintenant possible !

Pour tous ceux qui le souhaitent, **il est possible d'organiser en autonomie des formations locales** pour décrypter la circulaire Valls. Les 2 interventions introductives de Jean-Claude Boual et Patricia Coler sont disponibles ([voir le lien](#)), ainsi qu'un document de méthode et un dossier qu'on [peut trouver ici](#). L'animateur de la formation ne doit pas nécessairement connaître de façon exhaustive tout le contenu de la circulaire. Il peut le cas échéant poser des questions avant ou après la formation à Patricia Coler et Jean-Claude Boual sur les points qui lui paraîtraient obscurs.

Comprendre, réagir à l'inacceptable

Les multinationales échappent au "reporting" pays par pays

Malgré les belles déclarations sur leur mise au pas, les multinationales pourront continuer à pratiquer l'optimisation, c'est-à-dire la fraude fiscale à grande échelle. Un vote des députés a en effet rejeté le 15 décembre un amendement des « frondeurs » instaurant l'obligation de rendre publics les activités et impôts payés pays par pays pour les grandes entreprises. Pour Oxfam, "le gouvernement a montré un bien triste visage à l'Assemblée nationale".
<http://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN0TZ1UL20151216>

Dans une lettre ouverte au ministre de l'intérieur, 33 personnalités demandent leur assignation à résidence.

« Monsieur le ministre de l'intérieur, je demande mon assignation à résidence, dans les meilleurs délais. Il se trouve en effet que je partage l'essentiel des convictions de nombre de militants écologistes, altermondialistes et autres squatteurs qui ont fait tout récemment,

par dizaines, l'objet de cette mesure administrative (...énumération des atteintes aux libertés) ». Voir <https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/2015/12/13/assignez-moi-lettre-ouverte-a-monsieur-le-ministre-de-linterieur/>

Un nouveau guide du lobbying et du Greenwashing publié par l'observatoire des multinationales

Des énergies fossiles à la finance et à l'agriculture industrielle, [Lobby Planet Paris - Spécial COP 21](#) cartographie les multinationales, les lobbys et les associations professionnelles qui s'efforcent de capturer les négociations climatiques avec le soutien de nombreux gouvernements et institutions internationales, dans le but de maintenir le statu quo et de continuer à amasser les profits. Au fil des années, les grandes entreprises ont acquis une influence considérable dans les discussions internationales sur le climat. Le Sommet de cette année promet d'être un nouvelle apogée de leur emprise.

Construire

L'objectif du Pingouin est également de **faire connaître les actions qui construisent dès à présent une société à finalité humaine** dans différents domaines. Toutes ensemble, elles sont porteuses d'espoir.

Choisy le Roi : une charte et un conseil de la vie locale organisent la participation des citoyens

Pour donner une nouvelle impulsion à la participation des citoyens, l'équipe municipale de Choisy-le-Roi a développé une démarche de confiance avec les associations qui s'est traduite dès le début de la mandature, en 2014, par la mise en place d'un conseil local de la vie associative, l'organisation d'un forum de l'ensemble des associations et élaboration d'une charte locale d'engagements réciproques entre la municipalité et le monde associatif, aujourd'hui signée. Il est prévu de réunir à nouveau à mi-parcours un forum de suivi et d'évaluation de la politique associative, et de faire un bilan de la mandature en fin de mandat municipal. [Pour en savoir plus c'est ici](#)

La Place santé à St Denis, une approche globale de la santé, avec la participation des habitants

Association loi 1901 fondée il y a une vingtaine d'années dans le quartier des Francs Moisis à Saint-Denis, la Place santé devenue un véritable centre de santé qui regroupe des consultations médicales, des ateliers d'éducation la santé animés par des médiatrices santé et quelquefois par des médecins. Sa particularité est d'être fondée sur les besoins d'un quartier (démarche communautaire), à travers une démarche collective écologiquement responsable, avec un objectif d'excellence des pratiques. Le CHUC (Comité habitants usagers citoyens) est très impliqué dans la création le suivi et le développement des projets de l'association (participation aux travaux de décoration etc...), avec des réunions mensuelles. « Mais la Place santé est fragile. Sa précarité est celle des financements, de l'incertitude du devenir des contrats, de l'insuffisance de moyens pour bien faire notre travail d'encadrement, pour porter nos projets de santé publique ». [Pour en savoir plus c'est ici](#)

Le serment de Paris : citoyens du peuple de la terre, créons notre propre pouvoir

« Nous, soussigné(e)s, citoyennes et citoyens du Peuple de la Terre, venant de nombreux pays, d'une grande diversité de cultures et de traditions, rassemblés à Paris en ce moment historique, faisons ce serment de ne pas nous séparer ni par le cœur ni par l'esprit; de maintenir nos liens et de nous rassembler partout où les circonstances l'exigeront ; de faire pression sur toutes les instances de pouvoir, gouvernementales ou entrepreneuriales, corporatistes et financières, locales, nationales et multilatérales, afin qu'elles prennent leurs responsabilités et de renforcer ainsi nos liens d'amitié, de fraternité, de solidarité et d'entraide ». L'objectif est d'aller vers un « *Nouveau Contrat Social et Ecologique Planétaire* ». Pour voir le texte complet et signer la pétition <http://lesermentdeparis.wesign.it/fr>

Après la COP 21, la mobilisation continue

Les membres du Collectif ont participé à de multiples manifestations pendant les 15 jours de la COP 21. Stand au village mondial des alternatives, participation à l'Assemblée mondiale « cité et gouvernements locaux unis » qui rassemblaient des maires des principales villes du monde, pour parler de la place de la société civile dans la transition écologique des villes, aux manifestations du 29 novembre et du 12 décembre et à de nombreuses réunions ou conférences ([Voir ICI](#)).

Le CAC va participer à la suite de la mobilisation, en lien avec Alternatiba et Coalition climat. En effet, Malgré les belles déclarations et l'inscription d'un objectif maintien en dessous de 1,5°C *-en complète contradiction avec le contenu réel de l'accord-* la COP21 mène le monde vers un réchauffement supérieur à 3°C, ce qui équivaut à franchir les seuils incontrôlables et irréversibles d'emballement climatique. Voir le communiqué d'Alternatiba : <https://alternatiba.eu/agen/2015/12/17/a-lternatiba-une-nouvelle-generation-debout-et-determinee-pour-le-climat/>

Agenda

Soirée débat « L'humanitaire en question » vendredi 29/01 - au centre social Pari's des Faubourgs 75010

L'introduction sera faite par Boris Martin, de Médecins du monde, auteur du livre (qui vient de paraître) montrant comment les banques sont en train de mettre la main sur l'humanitaire. Le mécanisme est le même que celui proposé pour les « Social impact bonds ». Boris Martin a participé à la réflexion du CAC sur les SIB en 2015. [Voir l'invitation ici et lien pour s'inscrire.](#)

Formation « Évaluation » lundi 1^{er} février – à la Fabrik 23 rue du Docteur Potain, 75019 Paris

« Pour l'autorité publique, l'évaluation permet d'apprécier l'efficacité d'une politique publique. Pour l'association, l'évaluation constitue un outil de gouvernance et de démocratie interne lui permettant d'améliorer son action ». Pour que les associations se saisissent de cette ouverture importante de la circulaire Valls, une soirée de formation est organisée le 1^{er} février

sur le thème « une évaluation participative, outils à explorer et construire », le 1^{er} février à 17h45 à la Fabrik. [Voir programme et inscription ici.](#) Cette formation fera l'objet d'un enregistrement vidéo et d'un dossier d'appui pour pouvoir être démultipliée localement.

Assemblée générale annuelle du CAC le vendredi 18 mars

L'assemblée générale annuelle statutaire aura lieu le vendredi 18 mars de 18 heures à 21 heures au siège du CAC, 108 rue Saint Maur 75011 Paris (suivie d'un pique-nique convivial). Ouverte à tous les adhérents, elle fera le point sur les orientations et les perspectives budgétaires du Collectif. Le tiers du conseil d'administration sera renouvelé comme chaque année. **Retenez dès à présent la date.**

Comment sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux écologiques ? Séminaire le samedi 19 mars

Un séminaire d'échanges et de réflexion aura lieu le samedi 19 mars à Paris, de 10 h à 16h 30, pour préciser les méthodes de vulgarisation auprès de publics non sensibilisés, sur les territoires, au sein des associations ou à l'initiative des collectivités. Plusieurs ateliers d'échanges de pratiques seront organisés à partir d'expériences déjà repérées de vulgarisation ou de sensibilisation, dans les quartiers, les territoires ruraux ou des habitants des villes.

L'invitation sera envoyée dans les tout prochains jours de 2016.

L'université d'été du CAC 5, 6 et 7 juillet : sans doute à Rennes

Cette université d'été, comme le séminaire organisé durant l'été 2015, aura pour but de prendre du recul par rapport à l'action immédiate et de réfléchir sur les valeurs et les enjeux qui animent l'action des associations citoyennes et de nombreuses d'autres instances, face à des remises en cause sans précédent. Nous attendons la réponse de l'Université de Rennes pour lancer l'invitation. **Retenez dès à présent la date.**

Documents et revue de presse sur les événements de nov/déc 2015

L'équipe du Collectif a rassemblé un certain nombre d'informations pour préparer la réflexion sur les événements essentiels de novembre et décembre. Il nous a paru utile de mettre à disposition des membres du Collectif ce choix d'articles, même si celui-ci est nécessairement subjectif.

COP 21 : « En comparaison de qu'il aurait pu être, l'accord est un miracle. En comparaison de ce qu'il aurait dû être, c'est un désastre ».

Le CAC a fait un dossier restituant quelques analyses à chaud de l'accord de Paris, pour permettre à chacun de se situer, avec des éléments déjà assez précis d'évaluation. Pour Greenpeace « *si l'on pense relativement, on constate des avancées* ». Mais « *si l'on pense dans l'absolu, alors l'accord n'est pas à la hauteur* ». ATTAC fait une analyse plus précise, en montrant que l'accord n'est ni ambitieux, ni universel, ni doté de moyens suffisants, ni juridiquement contraignant, ni dynamique, ni équilibré. Tout cela renforce la nécessité de se continuer à se mobiliser. [Voir le document complet ici](#)

10 décembre, petite visite au Grand-Palais

Étant au Grand-Palais le 10 décembre, Didier Minot en a profité pour faire le tour des stands. Il n'a pas été déçu de cette petite visite « au pays du capitalisme vert ». La grande majorité des entreprises a pour objectif affiché (en anglais) de faire du business... A noter l'importance du développement des « green bonds », avec 17,5 milliards

d'euros d'obligations émises. Tout cela indique la capacité du système à retourner les situations pour faire du profit avec ce qui devrait le mettre en cause frontalement. Cela paraît constituer l'une des sources principales des limites de la COP 21. [Voir le CR détaillé ici](#)

Texte en français de l'accord de Paris

Voici le texte en français de l'accord de Paris. <http://api.rue89.nouvelobs.com/sites/news/files/assets/document/2015/12/109f.pdf>

Attentats : quelques sources pour comprendre et entrevoir des solutions.

Dans les derniers jours de novembre, le CAC a rassemblé quelques les articles de presse et prises de position permettant d'aller au-delà de l'indignation et de l'émotionnel. Les articles s'interrogent sur les causes du drame et proposent quelques réponses : plus de démocratie et plus d'humanité, une autre politique étrangère, le respect de la dignité à tous les niveaux. On peut [télécharger ce dossier ici](#)

Ces réflexions ont contribué à éclairer la réflexion avant la rédaction du communiqué publié le 24 novembre.

Pour nous contacter ou apporter d'autres informations : contact@associations-citoyennes.net.

Nous avons besoin de votre soutien. Vous trouverez en lien un [bulletin d'adhésion ICI](#)